



Les informations et résultats du tableau de frais sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer un document à caractère contractuel. La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter cette information.

Rappel de vos critères :

Dans le département Puy-du-Dôme (63), vous avez fait l'Acquisition d'un bien bâti, financé Emprunt avec garantie hypothécaire (P.P.D. + P.V.), pour un prix de 950 000 € .

Résultat de l'évaluation en date du mercredi 18 juin 2025.

Montant des prêts immobiliers autres que ceux détaillés ci-dessous : 83 000 € .

Emoluments du notaire

9 142 €

Emolument proportionnel de vente

7 988 € (dont 1 598 € de TVA)

Emolument proportionnel des prêts immobiliers

354 € (dont 71 € de TVA)

Copies et formalités (estimation)

800 € (dont 160 € de TVA)

Emoluments réduits en application de l'article A 444-175 du code de commerce

0 € (dont 0 € de TVA)

Droits dus au Trésor Public

55 163 €

Droits d'enregistrement

55 163 €

Coût lié à la publicité foncière (fichier immobilier)

1 050 €

Frais de publication de vente

950 €

Frais d'inscription des garanties hypothécaires

100 €

Débours

600 €

Estimation des frais annexes

600 €

TVA

1 829 €

Montant de l'évaluation de la TVA (Trésor Public)

1 829 €

Montant total de l'évaluation des frais (Arrondi)

67 800 €

Répartition des frais

Le total des frais représente 7.14 % du prix d'acquisition dont 6.11 % destinés au Trésor Public.



